



BULLETIN MUNICIPAL JUILLET- AOÛT 2011



Agenda

16 juillet : concours de pétanque organisé par « fleurir Liesle » inscriptions à 15 h30. début des parties à 17 heures vers le terrain de football.

6-7-8 août : fête foraine avec ses manèges et animations.

Samedi : concert gratuit avec l'association La Croche

Lundi (comité d'animation)
à 9h : concours de belote
A partir de 13h30 : concours de pétanque au café de la gare
vers 22 heures : feux d'artifice
puis bal gratuit (comité d'animation) animé par le P'tit Raymond

10 août : concours de pétanque organisé par le club de football

Juillet – août : concours de pétanque tous les vendredis soir au café de la gare.

16 octobre : vide jardin organisé par « Fleurir Liesle »

Dictons :

Juillet sans orage,
famine au village.

Quand l'août est bon,
Abondance à la maison.

Le mot du maire

Après un printemps très sec qui nous vaut de faire encore très attention à notre consommation d'eau, l'été est là avec quelques averses salutaires à la pousse et à la reprise des jardinets de l'association Fleurir Liesle qui met à l'honneur cette année le poète Charles DORNIER. Bravo à tous.

Le nouveau quartier du Château prend forme, la viabilisation est presque terminée, des panneaux aux entrées du village vont lancer l'offre des terrains à acheter.

Un nouveau site Internet est prêt, plus facile à gérer pour informer tous les internautes d'ici et d'ailleurs qui voudraient des nouvelles du village-: adresse : liesle.net
Merci à l'équipe de communication.

Comme vous le verrez dans ce bulletin nous avons invité quelques seniors à la cantine de notre école, ce fut un succès, il nous encourage à prévoir le renouvellement de cette opération à partir de la rentrée scolaire.

Comme tous les étés, si la canicule devait s'installer, je vous rappelle qu'un registre sera ouvert en mairie, pour y inscrire si nécessaire des personnes vulnérables et isolées.

Je vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.

Simone VALLOT

Rappels :

Feu Il est rappelé que par arrêté préfectoral du 15 septembre 1982 : "le brûlage en plein air des déchets et détritiques de toute nature est rigoureusement interdit dans les agglomérations..."

Travaux de bricolage, d'entretien des jardins...

Ne sont autorisée qu'aux heures suivantes :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

L'idée de créer des murs ou cadres en plantes verticales est venue de ces deux copains d'enfance Florian Milana et Frédéric Striby originaires de Haute-Saône

Avec un bac professionnel en production agricole et un titre homologué de jardinier botaniste pour l'un, un BTS de conception de produits industriels pour l'autre, les deux amis ont choisi de créer leur propre entreprise et de s'installer dans notre commune.

Une spécificité rare

Unique en Franche-Comté et encore très rare, cette conception de faire des murs ou cadres en plantes verticales demande un certain savoir faire. La base du support est composée de sphaigne, une mousse végétale originaire du Chili. La sphaigne a pour caractéristique d'être un substrat renouvelable, saine et exempt de bactéries. Elle retient jusqu'à 20 fois son poids en eau.

La réalisation

Dans une cage grillagée, la sphaigne y est placée où seront piquées dedans des plantes vertes, des vivaces, des graminées ou même des plantes potagères ou aromatiques. Florian et Frédéric réalisent des cadres végétaux pour l'intérieur des maisons dont le format varie selon les demandes. A l'extérieur, la composition peut être mise sur un mur ou un grillage. L'arrosage se fait en circuit fermé. La sphaigne est très résistante au froid et peut durer 20 ans selon l'entretien donné.

Florian et Frédéric se font connaître dans les marchés locaux ainsi qu'auprès des horticulteurs. De bouche à oreille, la publicité commence à faire ses effets.

Dans le cadre du fleurissement de la commune, ils ont réalisés une composition florale en forme de livre de 2 m de hauteur qui est installée près de l'abri bus. Un beau travail que chacun pourra apprécier à sa juste valeur !

Pour les contacter : SARL plantes verticales- 6 rue de la Doumange- 25440 Liesle. tél 09.81.88.33.83



Florian et Frédéric

Leur composition
vers l'abri bus



8 mai : Vide grenier organisé par le comité d'animation au parking de la salle des fêtes.

Sous un soleil magnifique, une fois de plus, les chalands et amateurs de puces étaient nombreux à s'être déplacés.

Sur la place St Etienne, se tenait le même jour un mini marché artisanal où l'on pouvait trouver des plantes à repiquer, la Sarl Plantes verticales et un stand de saveurs artisanales

Le FC Val de Loue a tenu son assemblée générale ce samedi 18 juin.

Sous la présidence de Jean-Claude Chevroton, le club de football se maintient dans ses résultats. L'équipe A seniors restent en LR 3, l'équipe U19 en promotion 2 de ligue.

Cette année sportive s'est terminée avec l'attribution d'un label argent donné par la fédération française de football pour l'école du foot. Peu de clubs obtiennent ce label et le FC Val de Loue ne peut que s'en féliciter !

Le club compte 193 licenciés dont 22 dirigeants bénévoles et 10 éducateurs diplômés. Les entraîneurs pour l'équipe seniors A sont Romain Burchi accompagné de Ludo Lallemand et Jacques Faillenot et l'équipe B Laurent Boyer et Jean-Luc Lambla, pour l'équipe U17 Christophe Gallibour, l'équipe U15 Pierre-Yves Lime, l'équipe U13 Dominique Robichon, l'équipe U13 Denys Ollier, l'équipe U13 Michel Ferreira, l'équipe U11 Emmanuel Pouthier, l'équipe U9 Gilles Faillenot et Jordan Pointurier, l'équipe U7 Jacques Faillenot et Jérôme Pierre.



Durant la réunion, le président a tenu à souligner que toutes les catégories étaient composées de jeunes ce qui est assez rare et surtout laisse encore espérer de longues années de vie du club. Soulignons aussi que le club a obtenu la 2^{ème} place au challenge fair play qui démontre le bon comportement des joueurs sur le terrain et en fin de match.

La distribution des licences pour la nouvelle saison se fera au stade de Quingey le 25 juin de 10h à 12 h et le 24 août.

A Quingey, le 14 juillet à 14 heures sera organisé un tournoi ouvert à toutes personnes passionnées de foot (femmes, enfants).



Mouvement social des facteurs du canton

Les facteurs grévistes du centre de Quingey ont tenu à rencontrer les habitants de Liesle le lundi 6 juin.

Placé devant le magasin d'alimentation, le groupe a pu s'entretenir et expliquer sa situation aux personnes en les sensibilisant aux problèmes actuels.

Une pétition a été ouverte dont de nombreux habitants de Liesle ont signée apportant aussi un soutien moral et financier aux grévistes.

Au nom de la communauté de communes, la commune de Liesle s'est associée au mouvement social

Dimanche 19 juin après-midi, Joseph et Joëlle Ducros ont ouvert les portes de leur moulin au public.

A 81 ans, Joseph continue de travailler en aidant sa fille : un métier qui les passionne et dont ils aimeraient bien transmettre ce savoir faire à des jeunes.

Par petits groupes, les visites étaient organisées à l'intérieur du bâtiment que beaucoup de personnes découvraient pour la première fois. Il s'agit l'un des derniers moulins en Franche-Comté à fonctionner avec la force de l'eau.

Durant la visite, on commenta les différentes étapes entre l'arrivage du blé jusqu'à la mise en sac de la farine. A son arrivé, le blé est nettoyé puis brossé et reposera 48 heures en hiver et 24 heures en été. Il est ensuite acheminé pour être broyé. Les semoules sont écrasées dans des convertisseurs en 4 étapes successives (photo) Elles seront ensuite tamisées dans un planchister composé de 48 tamis allant du plus gros au plus fin grain.

Le moulin de l'arnaude propose à la vente plusieurs types de farine adaptés aux besoins de la consommation actuelle.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12 h et 13h30 à 19h30 et le samedi de 8h à 12h.



Joseph et ses deux filles

Nouveau quartier

Une réunion publique s'est tenue le 19 avril pour présenter le projet définitif du schéma d'aménagement des parcelles.

Une publicité de vente sera faite à chaque entrée du village.

Les travaux ont commencé au niveau de la voirie.

Lors du conseil municipal du 27 mai 2011, il a décidé d'attribuer les noms suivants :

Artère principale : chemin de la comtesse

Artères secondaires : allée des sauges, allée des campanules, allée des églantines

Chemin piétonnier : sentier du Lithiaud



Fleurissement 2011 : l'association Fleurir Liesle a choisi cette année pour thème de fleurissement le poète « Charles Dornier » dont une composition florale a été créée à l'entrée du village.

Merci aux bénévoles qui s'occupent de rendre notre commune belle et attractive!

Fête de Liesle (Saint Étienne)

Nous devons noter que ce n'est pas le 26 décembre que saint Étienne a subi le martyre, mais le 3 août, jour où l'Église fête l'invention de ce saint.

C'est pour une double cause que l'Église a placé tout de suite après la Nativité du Seigneur les trois fêtes de saint Jean l'Évangéliste, de saint Étienne et des saints Innocents. D'abord, l'Église a voulu adjoindre au Christ ses premiers compagnons ; ensuite l'Église a voulu réunir les trois genres de martyres dans le voisinage de la naissance du Christ, qui est la raison première de tous les martyres.

L'histoire du culte des reliques de Saint -Étienne à Besançon demanderait une histoire spéciale, nous ne pouvons en dire que quelques mots.

« Sainte Hélène, mère de Constantin dans un voyage à Besançon où Saint Étienne avait déjà une chapelle élevée par l'Évêque, Saint Lin, au pied du mont Coehus, s'entretint avec Hilan, alors évêque de ce siège, et le conjura de prier Saint Étienne d'intercéder auprès de Dieu pour son fils qui luttait pour l'empire contre Maxence. Elle promit, en récompense, de procurer des reliques de ce Saint à l'église de Besançon. En effet, plus tard, lorsqu'elle alla à Jérusalem, elle demanda des reliques de Saint-Étienne à Macau, évêque de la ville sainte.

Celui ci lui remit avec la dalmatique du Saint, une pierre ceinte de son sceau.

Ces reliques furent envoyées et reçues à Besançon vers l'an 327 . Le tombeau de Saint Etienne fut, comme nous l'avons dit, découvert en 415.

Dès lors, plusieurs églises obtinrent quelques ossements du Saint diacre.

L'empereur Théodose, en 446, fit don de l'os du bras de Saint Étienne, à Célidoine, archevêque de Besançon; il fut reçu avec la plus grande solennité. Lorsqu'on voulut détacher quelques parcelles de cette Sainte relique pour satisfaire les pieux désirs des dix évêques présent à cette cérémonie, le sang coula en abondance de l'ossement aride, et les prélats le recueillirent respectueusement pour l'emporter dans leurs diocèses. Les miracles se multiplièrent, et à mesure, accrurent la piété des fidèles et le concours des pèlerins. Besançon devint comme le centre du culte de Saint Étienne en occident, et le jour où eut lieu le miracle dont nous venons de parler (3 août), fut celui ou l'on célébra l'invention des reliques de Saint Étienne dans tout l'occident. Ces reliques, les plus authentiques qu'on pût voir, furent détruites en 1793 (révolution française). En 1832, le cardinal de Rohan, archevêque de Besançon, rapporta de Rome, où repose la plus grande partie du corps de Saint Étienne, un os du bras de ce Saint martyr, ce qui réveilla la dévotion des bisontins à leur Saint protecteur. En 1848, la relique fut richement enchâssée dans un reliquaire en vermeil, que son éminence le cardinal Mathieu offrit à l'insigne chapitre de son église métropolitaine. La même année, Mgr Mathieu obtint qu'on rendît au culte, l'église de la citadelle bâtie du temps de Louis XIV, lorsque Vauban, pour fortifier la ville, fut obligé, de renverser l'ancienne église de Saint Étienne.

L'ordonnance est du 20 décembre et signée Lamoricière.

Chaque année l'entrée de la citadelle est ouverte au public pour la fête du 26 décembre. »

L'Eglise de Liesle possède une petite relique de Saint Etienne dans un reliquaire que l'on faisait ordinairement baiser aux fidèles lors des messes d'offertoire.

Ainsi, la paroisse de Liesle a choisi de fêter son Saint Patron le dimanche qui suit le 3 août plutôt que le lendemain de la fête de la nativité.

Il est bien légitime de penser que la clémence du temps d'août serait propice à faire la fête !

Résumé Alain Cussey

Sources: bulletin du Chanoine Boillot

La légende dorée, [Jacques de Voragine](#)

Vies des Saints tome 9, Les bollandistes.



Relation intergénérationnelle au périscolaire

Après en avoir parlé au ccas, l'idée est venue d'inviter des personnes âgées à venir partager le temps d'un repas un moment d'échange avec les enfants des écoles. Quelques personnes se sont jointes aux enfants de la cantine. Ce fut un moment très agréable pour tous: les enfants chantèrent même devant ces mamies ravies.

Un moment très agréable et qui sera renouvelé à la rentrée scolaire prochaine



Dimanche 26 juin après-midi se déroulait dans la commune une épreuve de la coupe du Doubs.

Cette année, on comptait 60 participants en catégorie D1 D2, 33 participants en catégorie D3 D4 et 17 féminines.

Après avoir effectué un circuit de 8 fois 8,6 kms, les résultats de l'étape sont :

D1 D2: 1er Thierry Plançon de Morteau, 2è Lilian Schmitt de Thise, 3è Philippe Hourdilly de Valdahon. En D3 D4, 1er Christian Vuillemin de Valdahon, 2è Christophe Gillet CC Haut Doubs et 3è Christophe Favre de EC Argent
En féminine, 1ère Mathilde Favre, championne de France et en minime Mathilde Cartal

L'étape était organisée par le club l'étoile cycliste Quingénoise dont le président est Cyril Bonnot.

Pour les coureurs, 5 épreuves sont encore à concourir comptant pour le championnat de la coupe du Doubs.

La commune de Liesle a offert aux premiers gagnants le guide 2011 de la route des communes



Samedi 21 mai, des élus et quelques habitants du village se sont rendus en forêt pour une visite guidée par le technicien ONF Cédric Vuillez.

Le groupe s'est dirigé vers le bois du peu sur les parcelles 44 et 45. Massif très rocheux, ce bois possède toutefois une richesse de bois en essence rare. Durant la balade, le garde montra les arbres ayant un intérêt particulier; ceux-ci sont marqués d'un cercle sur leur tronc prévenant ainsi les forestiers d'être vigilant lors de l'abattage d'arbres. On y trouve ainsi des érables champêtres recherchés pour l'ébénisterie, des aliziers blancs utilisés dans les verreries servant de moule pour le façonnage des verres. Les aliziers torméral sont utilisés pour la menuiserie de qualité. Sur le terrain, on trouve de même des érables ondés qui eux serviront pour les luthiers pour la fabrication d'instrument de musique.

Certains arbres sont sélectionnés pour être destinés aux oiseaux afin qu'ils se nichent à l'intérieur du tronc ; l'arbre porte la mention bio ou parfois un triangle orangé attirant ainsi l'attention des affouagistes. En se promenant dans la forêt, il ne faudra pas être étonné de découvrir des arbres déracinés qui resteront tels quels sur le terrain. D'un abord trop difficile d'accès, essayer de récupérer ces arbres couchés pourraient détériorer la nature avec le passage des engins.

Le garde ONF dirigea ensuite le groupe sur le versant opposé vers le point culminant du village dit le signal (467 m) où on y trouve des lys martagon, espèce protégée. Il rappela également les cueillettes réglementées concernant les asperges des bois, du fragon dit petit houx comme les jonquilles.

Ce fut une visite très intéressante où l'on apprit à connaître un peu mieux la forêt.



Tronc à niche pour oiseaux



Devant une marre restaurée

Lys martagon, espèce protégée

Samedi 25 juin s'est tenue à la salle des fêtes la kermesse des écoles

Dans la matinée, les enfants donnèrent une représentation devant leurs parents et grands parents présents.

Chants sous la directive d'Emilie Piot et une petite scénette furent interprétés par les enfants.

Dans l'après midi, divers jeux étaient proposés.

Un avant goût des vacances d'été !

